



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1980-1981

---

25 FEVRIER 1981

---

## PROPOSITION DE DECRET

ORGANISANT LE PRÊT DES ŒUVRES D'ART  
AU BENEFICE DES COMMUNES  
ET AUTRES ORGANISMES PUBLICS (1)

---

## AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. Ch. HANIN

---

---

(1) Voir Doc. Conseil 46 (1979-1980) - nos 1, 2 et 3.

ART. 2

Remplacer la première phrase de l'alinéa 2 par le texte suivant :

« Il est également communiqué, à leur demande, à tout organisme d'intérêt public ou service créé par les autorités publiques, qui relève de la Communauté française ainsi qu'à toute école relevant de la même Communauté, et ce à la condition qu'ils disposent de locaux accessibles au public et permettant l'exposition d'œuvres dans des conditions appropriées. »

Ch. HANIN